



AVIS INTERNE DE VACANCE DE POSTE

**La Ville de VITRÉ recrute un Responsable de l'unité propreté urbaine (H/F)
Direction des services techniques – Service Voirie - Propreté urbaine
Poste permanent à temps complet**

(Grade de recrutement : Adjoint technique territorial, Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, Adjoint technique principal de 1^{ère} classe, Agent de maîtrise principal)

Sous l'autorité du responsable du service Voirie-Propreté urbaine, l'agent aura pour principales missions de planifier les tâches, de contrôler les services effectués et d'encadrer l'équipe de l'unité propreté urbaine.

MISSIONS :

- Être le responsable de la propreté de la ville
- Encadrer les 15 agents de l'unité Propreté Urbaine
- Répartir les tâches et suivre l'avancement des missions
- Gérer les plannings des équipes et des interventions hivernales
- Participer aux astreintes des Services Techniques
- Gérer et suivre des filières de traitement des déchets
- Planifier annuellement les opérations de désinfection, de dératisation avec les entreprises
- Intervenir sur des polluants affectant la voirie ou les eaux pluviales
- Effectuer l'inspection et le curage des équipements de traitement de la ville
- Contrôler les poteaux incendie
- Intervenir en cas d'affichage sauvage
- Accompagner les partenaires extérieurs dans le cadre de la collecte des déchets

PROFIL :

- Connaissances de la fonction publique territoriale
- Diplôme BEP ou Bac Pro dans le domaine technique
- Connaissances des procédures et techniques d'utilisation des matériels d'entretien et de propreté
- Respect des règles de sécurité et d'hygiène
- Capacités managériales
- Sens de l'organisation et du travail en équipe
- Sens de la méthodologie et de la rigueur
- Sens de l'écoute
- Expérience souhaitée sur un poste similaire
- Titulaire du permis B et C souhaité
- CACES ou autorisation de conduite
- Mise à disposition de 10% du temps auprès de Vitré Communauté

CONDITIONS D'EMPLOI :

Poste à pourvoir au 1^{er} juillet 2020.

Horaires de travail : du lundi au vendredi de 7h00 à 16h30 avec une RTT le lundi 1 semaine sur 2.

Astreintes 5 à 6 semaines par an. Accroissement de la charge de travail provoquée par les intempéries et les manifestations festives. Travail ponctuel le week-end.

Recrutement statutaire ou à défaut contractuel, sur un contrat pointant les articles 84-53-2 et 84-53-3-3 de la loi du 26 janvier 1984.

Fiche de poste consultable sur demande auprès de la Direction des Ressources Humaines.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la Direction des Ressources Humaines au 02 99 74 52 61 ou par courriel : direction.rh@vitrecommunaute.org

Adressez votre candidature (lettre de motivation + CV+ photo + selon la situation du candidat : dernier bulletin de salaire et dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours ou reconnaissance de travailleur handicapé + copie du diplôme) à :

Monsieur le Maire – Direction des Ressources Humaines, 16 bis Boulevard des Rochers – 35506 VITRÉ CEDEX ou par courriel : direction.rh@vitrecommunaute.org jusqu'au 20 mars 2020 inclus.